

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 20 JUIN 2014 À 18 H 00

-

L'an deux mille quatorze, le vingt du mois de juin à dix huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Marie-de-Cuines, se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire en exercice.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (11) :

ARNAUD Nadia, BELHADDAD Abdelhamid, BERARD Claude, BOZON-VAILLE Françoise, COMBET François, DELEGLISE Christian, GIRARD Philippe, GROS Bernard, LAPERROUSE Madeleine, LATTARD-PRUVOT Agnès, MARTIN-COCHER Olivier.

Absents excusés (04) :

BORDON Gérard, MAESE Isabelle, MORVAN Yves, SORNET Emilie.

Procurations (03) :

De BORDON Gérard à GIRARD Philippe.

De MORVAN Yves à BERARD Claude.

De SORNET Emilie à LAPERROUSE Madeleine.

Secrétaire de séance :

LAPERROUSE Madeleine.

ORDRE DU JOUR :

I. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DES ÉLECTIONS DES SÉNATEURS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE.

Monsieur le Maire rappelle que 178 sièges sur 348 seront à pourvoir lors du scrutin du dimanche 28 septembre 2014. Trois délégués titulaires et trois délégués suppléants sont à élire au sein du Conseil Municipal. Le vote a lieu au scrutin majoritaire à deux tours.

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES

Sont candidats :

COMBET François, LAPERROUSE Madeleine, MORVAN Yves.

Premier tour du scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

Ont obtenu :

COMBET François 10 voix (4 bulletins blancs)

LAPERROUSE Madeleine 11 voix (3 bulletins blancs)

MORVAN Yves 09 voix (5 bulletins blancs)

Monsieur COMBET François, Madame LAPERROUSE Madeleine et Monsieur MORVAN Yves ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont élus délégués titulaires.

ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS

Sont candidats :

BELHADDAD Abdelhamid, BOZON-VAILLE Françoise, LATTARD-PRUVOT Agnès.

Premier tour du scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

Ont obtenu :

BELHADDAD Abdelhamid 11 voix (3 bulletins blancs)

BOZON-VAILLE Françoise 12 voix (2 bulletins blancs)

LATTARD-PRUVOT Agnès 12 voix (2 bulletins blancs)

Monsieur BELHADDAD Abdelhamid, Madame BOZON-VAILLE Françoise et Madame LATTARD-PRUVOT Agnès ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés sont élus délégués suppléants.

La séance est levée à 19 heures.

Le Maire,

Philippe GIRARD.